

Edith Stein (1891-1942) se convertit en 1922.
Entrée dans les ordres, c'est en tant que juive qu'elle a été arrêtée puis tuée par les nazis.

Des destins atypiques

Etre catholique et juif...

Après la Shoah, des juifs convertis sont restés dans le giron de l'Eglise. D'autres sont revenus au judaïsme.

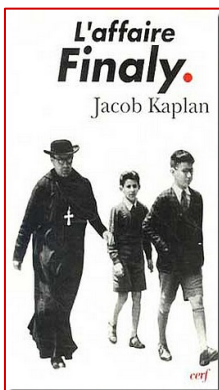
L'un ou l'autre choix a donné lieu à des questionnements douloureux et même, dans certains cas, à de longues polémiques.

Les enfants Finaly, catholiques malgré eux

En avril 1944, Ruben et Guédalia Finaly sont **mis à l'abri par leurs parents** dans une crèche municipale de Grenoble dirigée par une Mlle Brun. Les parents ayant disparu en déportation, leur tante les réclame en 1945. Mais Mlle Brun, nommée tutrice provisoire, multiplie les délais.

En 1948, elle finit par avouer qu'elle les a fait baptiser. **C'est seulement en 1952 que la famille Finaly obtient une décision de justice l'obligeant à rendre les enfants.**

Mais ces derniers restent introuvables, malgré des rumeurs qui les signalent à Grenoble, puis en Espagne. Plusieurs catholiques soupçonnés de complicité, dont Mlle Brun et la supérieure de la maison de Notre Dame de Sion à Grenoble, sont **incarcérés pour rapt d'enfant.**



L'intervention du **Grand Rabbin Jacob Kaplan** est décisive. Il négocie inlassablement, alors même que **le Vatican fait tout pour empêcher le retour des enfants. Les enfants Finaly ne sont rendus qu'en 1954**, grâce à l'aide de catholiques qui bravent pour cela les autorités espagnoles et la hiérarchie de l'Eglise.

Ruben et Guédalia rejoignent alors leur famille en Israël, où ils vivent aujourd'hui.

Quand l'Eglise jugeait le baptême irréversible

L'attitude de l'Eglise se comprend mieux à la lumière d'un texte rendu public récemment. Cette **lettre du 23 octobre 1946** émane du nonce apostolique à Paris, le futur Pape Jean XXIII, qui informe l'archevêque de Lyon d'une décision du Saint-Office (ancêtre de l'actuelle Congrégation pour la doctrine de la foi).

Cette décision concerne les enfants juifs confiés pendant la guerre à des institutions catholiques pour échapper aux persécutions, dont les parents ou des institutions juives demandent qu'ils leur soient rendus. Elle explique que, **si ces enfants ont été entre-temps baptisés, ils « ne pourront être confiés à des institutions qui ne sauraient en assurer l'éducation chrétienne »**. Cette instruction reste valable même si la demande émane des parents en personne. La lettre se conclut par cette formule : **« Notez que cette décision de la congrégation du Saint-Office a été approuvée par le Saint-père. »**

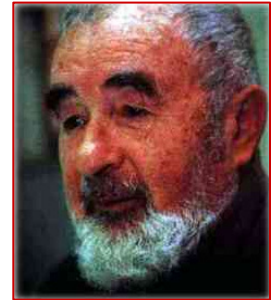
Le Pape d'alors n'est autre que **Pie XII, déjà vivement critiqué** par de nombreux historiens pour sa conduite durant la Seconde Guerre mondiale. Quant au nonce, devenu Jean XXIII, il est l'initiateur du concile Vatican II, dont la déclaration *Nostra Aetate* a complètement redéfini la position de l'Eglise vis-à-vis des juifs.

Le père Daniel, débouté par la Cour suprême israélienne

Né en 1922 sous le nom d'Oswald Rufeisen, ce Polonais germanophone est déjà un **сионiste militant** lorsque la guerre éclate. Il décide, pour survivre, de jeter son étoile jaune et de se rendre en Biélorussie, où il devient **officier de la police nazie** en tant qu'interprète d'un dignitaire local. Il parvient ainsi à sauver des centaines de vies.

En août 1942, il organise l'approvisionnement en armes du ghetto de Mir. C'est alors qu'il est dénoncé et contraint de se réfugier chez des religieuses résistantes. Là, la lecture de l'Évangile le convainc que Jésus est le Messie attendu par les juifs. **Il se fait baptiser.**

Il entre chez les Carmes de Pologne à la fin de la guerre. Il prend le nom de Daniel, martyr chrétien qui serait sorti sain et sauf de la fosse aux lions.



Le père Daniel (1922-1998)

Néanmoins, le **projet d'immigrer en Israël** ne l'a jamais quitté. Il demande, à la fin des années 1950, à bénéficier de la citoyenneté au nom de la loi du retour. Le Grand Rabinat y est favorable. Mais la Cour Suprême de l'époque **refuse de reconnaître comme juif** ce prêtre catholique. Le père Daniel est finalement **naturalisé**, et s'installe au monastère carmélite de Haïfa.

Edith Stein, devenue Sainte Thérèse Bénédictine de la Croix

Benjamine d'une famille juive de Breslau, en Silésie, **Edith Stein cesse de pratiquer à l'adolescence** : « *En pleine conscience et dans un choix libre je cessai de prier* ».

Elle mène, **dans la première partie de sa vie, une carrière brillante**. Elle est ainsi la première femme à devenir docteur en philosophie en Allemagne, pays où elle est entrée en 1913 et où elle fut, notamment, **l'assistante du fondateur de la phénoménologie** Edmund Husserl.

Les conversions au catholicisme sont assez nombreuses parmi les « phénoménologues » de l'époque. Pour Edith Stein, c'est la lecture de la vie de Sainte Thérèse d'Avila qui précipite sa décision. **Elle demande le baptême en 1922**. Elle commence alors à enseigner dans des établissements catholiques.

Activement opposée au nazisme, elle écrit au pape pour **demander une prise de position claire de l'Église contre "l'idolâtrie de la race"** : cela donnera lieu à l'encyclique *Mit brennender Sorge* (1937).

Lorsque le parti nazi arrive au pouvoir, elle ne peut plus enseigner ni s'exprimer publiquement. L'Église lui accorde alors ce qu'elle réclamait depuis sa conversion : **elle entre dans un couvent carmélite le 15 octobre 1933**. Elle prend le nom de **Thérèse Bénédictine de la Croix**.



Depuis 2006, la statue de Ste Thérèse Bénédictine de la Croix figure sur la Basilique Saint-Pierre de Rome, parmi les patrons de l'Europe. Edith Stein est la première juive convertie à être canonisée.

La carmélite est encouragée à poursuivre la rédaction de ses réflexions théologiques. Mais son principal ouvrage, *L'être fini et l'être éternel*, est privé de publication par les lois anti-juives.

Elle se réfugie dans un couvent hollandais avec sa sœur Rosa, qui s'est convertie également. Les deux femmes, comme **tous les juifs ayant reçu le baptême catholique, sont arrêtées par les SS en août 1942** à la suite de la protestation des évêques catholiques hollandais contre la persécution des juifs. Elle encourage sa sœur en ces termes : « *Viens, allons pour notre peuple !* ». **Déportée à Auschwitz**, elle meurt dans une chambre à gaz le 9 août 1942.

Edith Stein est béatifiée en 1988 par Jean-Paul II, pour avoir été assassinée « *en haine de sa foi catholique* » (*ex odio fidei*). Elle est canonisée dix ans plus tard et **proclamée copatronne de l'Europe** le 1^{er} octobre 1999.

Cette décision a été critiquée par des personnalités juives et catholiques.